



Edito

En confortant à nouveau la FSU parmi les organisations représentatives de la Fonction Publique d'Etat (FO à 17,8 %; FSU à 17,1%; CGT à 16,5%), les électeurs ont fait le choix d'un syndicalisme exigeant, d'actions et de propositions, un syndicalisme unitaire et de progrès social. La FSU perd la 1ère place à cause de l'effondrement de la participation (moins 20% de votants environ par rapport aux dernières élections) au niveau des personnels de l'Education du aux multiples dysfonctionnements du vote électronique mis en place par le Gouvernement contre notre avis. Quoiqu'il en soit les personnels, par leur vote FSU, ont clairement infligé un désaveu à tous ceux qui par leurs propositions et leurs orientations entendent remettre en cause **nos métiers et les services publics**.

Le résultat des élections professionnelles au Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale est sans appel. **La FSU se maintient au-dessus de 40 %**. De plus, et contre toute attente, nous gagnons un siège au CT ministériel regroupant, suite à la RGPP, le ministère des sports et différents autres ministères sociaux. **Au total, la FSU est la première organisation à l'Education nationale et à l'Agriculture et nous progressons dans tous les ministères où nous étions présents.**

Au niveau régional, 173 places de représentants dans les différentes instances étaient à élire, 72 reviennent à la FSU (41,62%) et 53 à l'organisation suivante (30,64%).

Les représentants de la FSU, dans ces instances, auront à cœur d'intervenir régulièrement pour défendre notre vision de l'École, les services publics et les droits de chaque collègue.

Merci à toutes et tous de votre confiance.

Dans l'Éducation, le 27 septembre voulu et porté par la FSU a été l'occasion, avec plus d'un personnel sur deux en grève, d'une riposte massive contre les politiques de suppression de postes et les réformes contestées. La FSU et ses syndicats se doivent de porter, avec les personnels, leurs propositions pour une **École de la réussite pour tous**, ambitieuse et démocratique. Cela passe bien entendu par l'arrêt des suppressions de postes, la **création des emplois** nécessaires, mais aussi une autre réforme de la formation des enseignants, une véritable transformation du système éducatif pour lui faire franchir une nouvelle étape de **démocratisation**.

Le projet de réforme de l'évaluation des enseignants, accentuant le poids des hiérarchies locales et mettant encore plus les personnels en concurrence, vient s'ajouter à la longue liste des transformations forcées de nos métiers et du système éducatif imposées par des contre-réformes et les suppressions de postes. La FSU se félicite que, à son initiative et à celle de ses syndicats nationaux, l'unité la plus large ait pu se faire sur un **appel national à la grève pour le 15 décembre prochain**.

Les mobilisations se poursuivent dans les différents secteurs du privé et du public comme avec le SNU-pôle emploi le 14 novembre. La FSU juge urgent de mener un large débat avec tous les salariés mais aussi avec l'ensemble des citoyens sur la situation de **crise** et sur les **alternatives** possibles pour en sortir. C'est pourquoi elle participe activement, à tous les niveaux, au collectif à l'initiative d'ATTAC pour un **audit citoyen de la dette publique**.

Dans le même temps, dans la période du 1^{er} au 15 décembre avec un temps fort du **13 décembre**, elle appelle les salariés à participer massivement à la campagne de diffusion de l'appel intersyndical et à l'interpellation des responsables (élus, représentants de l'État et des entreprises) pour porter des revendications communes permettant une sortie de crise juste, solidaire et durable.

Cette campagne est une étape indispensable qui ne saurait suffire.

La FSU AUVERGNE grâce à vos votes est fortement représentée au nouveau CTA et ses syndicats dans toutes les CAPA

F.S.U.

N°67 nov. 2011

DISPENSE de
TIMBRAGE
POSE le 30/11/2011

CTC CLERMONT-FD

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La FSU, qui a porté la nécessité d'une grève unitaire de l'ensemble des salariés pour l'emploi, les salaires et la protection sociale, continue d'estimer indispensable la construction d'un rapport de force de haut niveau pour imposer d'autres alternatives.

Claude Delétang

CONTRE le projet de réforme de l'évaluation des enseignants, à l'initiative de la FSU et de ses syndicats nationaux, **appel unitaire national à la GRÈVE le 15 décembre prochain.**

SOMMAIRE

P 1	Edito ; Mobilisations décembre 2011
P 2	Audience au rectorat ; SNU pôle emploi ; Jean Lagarde
P 3-4	Bilan des Elections professionnelles 2011
P 4	Appel interpro 13 décembre
P 5-6	Argumentaire dette (FSU Auvergne)

Sites à consulter :

<http://fsu.fr/>

<http://auvergne.fsu.fr/>

<http://www.audit-citoyen63.org/>

Audience FSU
Après du nouveau
Secrétaire Général
du rectorat
Mardi 8 novembre

La FSU a répondu à l'invitation de présentation du nouveau Secrétaire Général du Rectorat, M. Guillon. Celui-ci était accompagné de Mme Rage, adjointe à la DPE. La délégation FSU était composée de Patrick Lebrun et Fabien Claveau pour le SNES, Philippe Duvernoy pour l'UNATOS, Stéphane Zapora pour le SNUEP, Roland Lebeau pour le SNUipp et Claude Delétang pour la fédération.

L'entrevue est restée très générale. Les représentants de la FSU ont exprimé leur opposition aux orientations actuelles du gouvernement en ce qui concerne l'Education, les Services Publics, la politique d'immigration, etc...

Nous avons répété notre opposition aux réformes en cours (formation des enseignants, réforme du lycée, mise en place du socle commun et des livrets de compétences, contre la réforme du bac professionnel trois ans) mais aussi à la recrudescence des contrats précaires pour pallier aux suppressions de postes, la loi mobilité en particulier au niveau des agents.

Nous nous sommes opposés à l'abandon de la gestion départementale au niveau des collèges au profit d'un traitement académique éloigné des problèmes locaux.

Nous avons réclamé la tenue d'un Conseil Académique de l'EN qui nous est refusé depuis plusieurs années.

Le SNUipp intervenant au nom des 4 sections départementales, a, dans un 1er temps, dénoncé comme pour le 2ème degré les conséquences des choix budgétaires en terme de dégradation de la formation initiale, de restriction du droit de travail à temps partiel et du droit à mutation. Sur ce dernier point, nous exigeons, dans le cadre des intégrations par INEAT, le respect du classement national des demandes à l'opposé du seul traitement par les 4 Inspecteurs d'Académie d'une gestion interne des sur-nombres.

Nous avons ensuite interpellé le Rectorat, au nom du SNICS et au nom du SNUipp de l'Académie, au sujet des conditions du suivi médical des élèves de Grande section de maternelle. En effet, alors que, suivant le code de l'éducation, tous les élèves de grande section ont droit à un examen médical, progressivement se met en place une procédure visant à sélectionner les élèves qui bénéficieront de la visite par le médecin scolaire. Ceci, au nom du manque de personnel et de la difficulté de recrutement!! Nous entendons développer l'action, notamment avec les parents d'élèves, afin de faire respecter le Droit.

En réponse à notre demande de clarification sur les missions des différents types de contrats aidés, le Secrétaire Général a confirmé que le Ministère allait prioriser pour les EVS nouvellement recrutés l'accompagnement à la scolarisation des enfants en situation de handicap, le recrutement d'EVS étant amené à diminuer au profit de celui d'Assistants de scolarisation.

Enfin, le SNUipp a fait état du courrier adressé au recteur, au nom des 3 organisations syndicales siégeant à la CAPD du Puy-de-Dôme, concernant la situation des enfants de familles « sans papiers », courrier toujours sans réponse à ce jour.

En conclusion, le Secrétaire Général a souligné, de par ses postes précédents, que la FSU a le même discours partout sur le territoirece qui nous apparaît cohérent !!!

Le départ du Directeur Général Christian CHARPY montre un bilan de mandat éloquent: 5500 agressions par an à Pôle emploi, une agression toutes les 20 minutes!!!

Nous voyons nos métiers disparaître, nos conditions de travail de plus en plus malmenées, un service aux usagers réduit à peau de chagrin.

En Auvergne, le nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C s'établit à 82321 à fin septembre 2011. Sur un an, il croît de plus de 5,2% avec une augmentation de plus de 0,4% (ou de plus de 7,6% sur un an) des demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C inscrits depuis un an ou plus. **Alors que dans la même période, l'effectif des salariés de Pôle Emploi ne cesse de diminuer: 20 postes en CDI supprimés, près de 12% de l'effectif est en contrat CDD et contrats aidés.**

L'intersyndicale n'a pu se faire et le SNU Pôle emploi Auvergne a donc choisi seul de passer aussi à l'action en appelant le personnel de Pôle emploi Auvergne à se mobiliser à compter du lundi 14 Novembre 2011 par un mouvement de grève. Nous avons eu une très grande couverture médiatique Nationale et régionale de ce mouvement même si le taux des grévistes n'a pas reflété le Ras le Bol.

Depuis quelques jours, le nouveau Directeur Régional de Pôle emploi Auvergne ne cesse d'affirmer que le taux de chômage en Auvergne a augmenté de 35% en 3 ans.

Ce qui n'est pas le cas des effectifs et des mètres carrés!!

Marie-Claude Dupré

Décès de Jean LAGARDE

Notre camarade Jean Lagarde est décédé le 4 octobre à l'âge de 88 ans. Enseignant chercheur en botanique à l'université, il fut l'un des fondateurs de la section clermontoise du SNESup dans les années 50. Il fut aussi et cela est remarquable, le secrétaire départemental de la fédération de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme entre 1956 et 1963, "un insolite septennat" comme il aimait à le dire, alors qu'il appartenait à une tendance minoritaire : unité et action.

Il y consacra toute son énergie à la recherche de l'unité intersyndicale mais également de celles des forces de gauche, pour la paix en Algérie et la fin des guerres coloniales, pour la défense de la laïcité, pour la démocratisation de l'enseignement, dans un contexte un peu oublié : celui des putschs militaires, de la menace fasciste, des premières attaques contre les acquis de la libération, contre l'école publique.

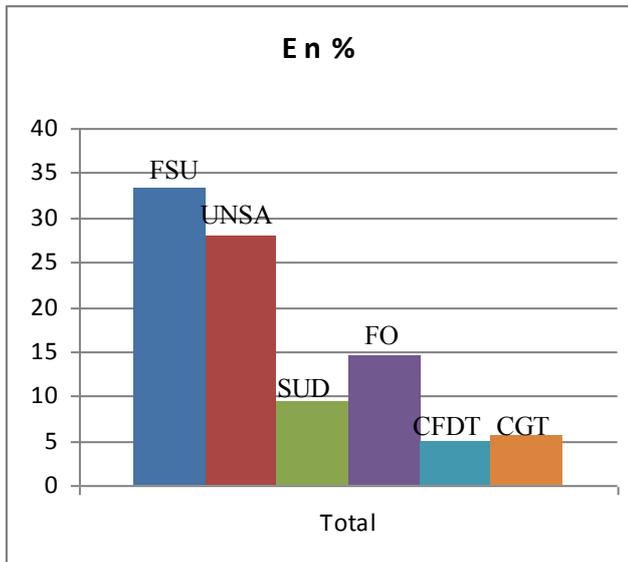
Il fut également très actif pour la diffusion de la culture théâtrale dans les milieux populaires en participant avec d'autres militants dont son épouse Anna, à la création de Travail et Culture. Il avait le souci permanent de favoriser la rencontre, l'échange entre créateurs, artistes, salariés des entreprises.

Titulaire d'un doctorat ès sciences dans sa spécialité, ce fut un chercheur de haute qualité qui n'eut pas la carrière universitaire qu'il méritait largement du fait très précisément de ses engagements syndicaux et politiques et de l'énorme travail qu'il accomplissait pour ceux-ci.

Il fut l'un des militants qui ont construit, dans l'enseignement, le syndicalisme de lutte et de transformation sociale dont se réclame la FSU.

Nous saluons respectueusement sa mémoire.

La FSU en tête pour ce 1er scrutin au CTA



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique Académique

Académie de CLERMONT-FERRAND

Agir pour nos métiers
et l'Éducation !



Pour un service public d'éducation
qui assure la réussite de tous les élèves
Pour la défense du statut et le respect
des droits des personnels
Pour une société plus juste et plus so-
lidaire



CFDT, CGT, FSU et Unsa dénoncent les plans d'austérité injustes, dangereux pour l'activité et l'emploi, inefficaces pour réduire la dette.

La France et l'Europe sont confrontées à une crise économique et sociale profonde. Des millions de travailleurs, en France et en Europe, voient leur emploi détruit ou menacé et le niveau de leur protection sociale mis en cause.

Dans ce contexte, après un premier plan de rigueur annoncé en août, le gouvernement vient de décider d'une nouvelle série de mesures d'austérité, en l'absence totale de discussion avec les organisations syndicales.

Ces mesures inéquitables et injustes :

- font porter principalement les efforts sur les salariés et impactent leur pouvoir d'achat ;
- font l'impasse sur le besoin de relance et de soutien à l'activité et à l'emploi et dégradent la qualité des services publics.

Après la taxe sur les complémentaires santé, la poursuite des déremboursements, le gouvernement décide d'augmenter d'un jour la carence en cas d'arrêt maladie. Il s'en prend aux salariés malades, tous assimilés à des fraudeurs. Il rend de plus en plus difficile l'accès aux soins d'une part importante de la population.

Dans le même temps, les efforts demandés aux plus aisés restent symboliques et des niches fiscales inefficaces et injustes sont laissées en l'état.

Ces mesures sont économiquement inefficaces pour réduire l'endettement : elles réduisent l'activité au risque d'une spirale infernale qui mène à la récession.

CFDT, CGT, FSU et Unsa interpellent gouvernement et patronat pour des mesures justes et équitables afin de lutter contre la spéculation, relancer la croissance économique et soutenir l'emploi, assurer des services publics de qualité.

Elles demandent en particulier au gouvernement de :

- mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, défavorable à l'emploi, inégalitaire et coûteuse (4 milliards d'euros) ;
- faire contribuer les hauts revenus par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu et supprimer les niches fiscales inefficaces ;
- conditionner les aides aux entreprises à leur politique sociale ;
- renoncer au doublement de la taxe sur les complémentaires santé ;
- abandonner l'instauration des jours de carences supplémentaires.

Les organisations syndicales appellent tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1^{er} au 15 décembre 2011, en particulier lors du temps fort de rassemblements le 13 décembre.

Quelques arguments sur la "dette publique" et le "remboursement des déficits". Octobre 2011

On nous dit :



"Il y a une dette à rembourser, c'est votre dette, la dette publique, issue des emprunts de l'Etat pour payer ses dépenses. Maintenant l'heure est venue, il faut combler les déficits. Vous ne pouvez pas laisser ce fardeau pour vos enfants, le moment est venu de faire des sacrifices !"

Ce discours d'intimidation est purement et simplement mensonger.

DEMONSTRATION.

Premièrement,

quand vous empruntez pour acheter une maison ou une voiture, vous n'émettez pas des titres cotés en bourse qui représentent votre dette, n'est-ce pas ?

Les Etats, eux le font ! Et depuis très longtemps, depuis Venise au Moyen Age. La seule période où ce système a été moins employé est celle des "Trente Glorieuses", après la catastrophe de la crise de 29, du nazisme et de la guerre : en ce temps là la "dette publique" était descendue à environ 20% du Produit Intérieur Brut (PIB) français.

À partir des années 1980, surtout en France depuis la déréglementation boursière de 1986, l'émission de titres financiers représentant la dette des Etats est à nouveau la règle.

Les titres de la dette publique circulent sur les "marchés financiers" dont ils sont une composante essentielle. Nos impôts paient les intérêts



de ces titres dont la durée avant extinction de la dette est souvent très longue. Pour les rembourser les Etats, qui spéculent eux-mêmes sur ces produits, rachètent d'autres titres, et ainsi de suite : ils font ainsi "rouler" la dette.

En France en 2010, pour payer une semaine de dépenses publiques, soit environ 5 milliards d'euros (dont l'impôt ne couvrirait déjà plus que 3 milliards), il fallait déjà remprunter non pas la différence de 2 milliards, mais 12 milliards sur les marchés financiers. Afin de faire en même temps "rouler" la dette, faute de quoi le financement de l'Etat - avec la paye des fonctionnaires- cesse !

Les prêteurs initiaux ont depuis longtemps récupéré le principal de leur dette en spéculant sur leurs titres. Il ne s'agit pas de braves pères de familles, mais d'anonymes "investisseurs institutionnels", capitalistes financiers gérant massivement l'argent des autres : « Hedge Funds », « Mutual Funds », « méga banques » ...

Deuxièmement,

l'augmentation de la "dette publique" n'est pas du tout parallèle à celle des dépenses publiques utiles, école, santé, environnement et aménagement du territoire, qui ont quant à elles "décroché" depuis les années 1980-1990 par rapport à la hausse budgétaire globale et à la démographie.

En France, la corrélation est patente avec :

- l'indemnisation des nationalisations après 1981,
- la loi de programmation militaire de 1987,

• et la montée du service de la dette elle-même, les intérêts à payer.

Même chose au niveau mondial : l'explosion de l'endettement public n'accompagne pas la montée des services publics scolaires et de santé, mais va au contraire avec leur démantèlement et leur privatisation, ainsi qu'avec l'explosion des dépenses militaires des Etats.

Ce ne sont pas les écoles et les lits d'hôpitaux qui sont à l'origine de la "dette publique" !

Troisièmement,

la baisse de l'impôt sur le revenu (surtout depuis 1997 en France) remplacé par le recours à l'emprunt et aux privatisations, a abouti à un taux d'imposition des plus riches (tranche supérieure) comparable à la Grande-Bretagne de Thatcher et Blair (source : Syndicat National Unifié des Impôts), en même temps que l'évasion fiscale s'est systématisée.



Le produit de l'impôt sur le revenu est aujourd'hui inférieur aux quelques 50 milliards que représente le service annuel de la dette.

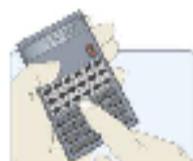
Comme ces baisses proportionnelles d'impôts ont avantagé les plus riches, il s'ensuit que ce sont en grande partie les mêmes qui ne paient plus l'impôt mais qui prêtent à l'Etat. Lequel leur paie les intérêts, et qu'il nous faudrait aujourd'hui, nous les salariés, "rembourser" !!

Quatrièmement,

la "dette publique" de la France a récemment explosé, passant d'en-

Quelques arguments sur la "dette publique" et le "remboursement des déficits". Octobre 2011

On nous dit :



"Il y a une dette à rembourser, c'est votre dette, la dette publique, issue des emprunts de l'Etat pour payer ses dépenses. Maintenant l'heure est venue, il faut combler les déficits. Vous ne pouvez pas laisser ce fardeau pour vos enfants, le moment est venu de faire des sacrifices !".

Ce discours d'intimidation est purement et simplement mensonger.

DEMONSTRATION.

Premièrement,

quand vous empruntez pour acheter une maison ou une voiture, vous n'émettez pas des titres cotés en bourse qui représentent votre dette, n'est-ce pas ?

Les Etats, eux le font ! Et depuis très longtemps, depuis Venise au Moyen Age. La seule période où ce système a été moins employé est celle des "Trente Glorieuses", après la catastrophe de la crise de 29, du nazisme et de la guerre : en ce temps là la "dette publique" était descendue à environ 20% du Produit Intérieur Brut (PIB) français.

A partir des années 1980, surtout en France depuis la déréglementation boursière de 1986, l'émission de titres financiers représentant la dette des Etats est à nouveau la règle.

Les titres de la dette publique circulent sur les "marchés financiers" dont ils sont une composante essentielle. Nos impôts paient les intérêts



de ces titres dont la durée avant extinction de la dette est souvent très longue. Pour les rembourser les Etats, qui spéculent eux-mêmes sur ces produits, rachètent d'autres titres, et ainsi de suite : ils font ainsi "rouler" la dette.

En France en 2010, pour payer une semaine de dépenses publiques, soit environ 5 milliards d'euros (dont l'impôt ne couvrait déjà plus que 3 milliards), il fallait déjà emprunter non pas la différence de 2 milliards, mais 12 milliards sur les marchés financiers. Afin de faire en même temps "rouler" la dette, faute de quoi le financement de l'Etat - avec la paye des fonctionnaires- cesse !

Les prêteurs initiaux ont depuis longtemps récupéré le principal de leur dette en spéculant sur leurs titres. Il ne s'agit pas de braves pères de familles, mais d'anonymes "investisseurs institutionnels", capitalistes financiers gérant massivement l'argent des autres : " Hedge Funds ", " Mutual Funds ", " méga banques " ...

Deuxièmement,

l'augmentation de la "dette publique" n'est pas du tout parallèle à celle des dépenses publiques utiles, école, santé, environnement et aménagement du territoire, qui ont quant à elles "décroché" depuis les années 1980-1990 par rapport à la hausse budgétaire globale et à la démographie.

En France, la corrélation est patente avec :

- l'indemnisation des nationalisations après 1981,
- la loi de programmation militaire de 1987,

• et la montée du service de la dette elle-même, les intérêts à payer.

Même chose au niveau mondial : l'explosion de l'endettement public n'accompagne pas la montée des services publics scolaires et de santé, mais va au contraire avec leur démantèlement et leur privatisation, ainsi qu'avec l'explosion des dépenses militaires des Etats.

Ce ne sont pas les écoles et les lits d'hôpitaux qui sont à l'origine de la "dette publique" !

Troisièmement,

la baisse de l'impôt sur le revenu (surtout depuis 1997 en France) remplacé par le recours à l'emprunt et aux privatisations, a abouti à un taux d'imposition des plus riches (tranche supérieure) comparable à la Grande-Bretagne de Thatcher et Blair (source : Syndicat National Unifié des Impôts), en même temps que l'évasion fiscale s'est systématisée.



Le produit de l'impôt sur le revenu est aujourd'hui inférieur aux quelques 50 milliards que représente le service annuel de la dette.

Comme ces baisses proportionnelles d'impôts ont avantagé les plus riches, il s'ensuit que ce sont en grande partie les mêmes qui ne paient plus l'impôt mais qui prêtent à l'Etat. Lequel leur paie les intérêts, et qu'il nous faudrait aujourd'hui, nous les salariés, "rembourser" !!

Quatrièmement,

la "dette publique" de la France a récemment explosé, passant d'en-